

félicite au nom de ses collègues pour sa belle conduite et pour le galon d'officier qu'il a si vaillamment gagné.

M. Pommier, continuant la lecture de son important ouvrage sur Château-Thierry, nous fait connaître les origines et le développement du faubourg de Marne et du quartier de la rue Saint-Martin.

Les vues anciennes de Château-Thierry dessinées par Tassin et Chastillon sont assez inexactes et l'on peut croire que leurs auteurs n'ont jamais vu notre ville. M. Riboulot pense cependant que Tassin a dû y venir afin d'obtenir l'autorisation nécessaire pour l'impression et la vente de son ouvrage intitulé « Les Plans et Profils de toutes les principales Villes et Lieux considérables de France » dont a été extrait la vue de Château-Thierry. Cette autorisation porte la date du 15 Novembre 1631 qui correspond au séjour fait au château par Louis XIII, du 23 Octobre au 7 Décembre 1631.

M. Riboulot remet, pour les archives de la Société, l'empreinte d'un cachet aux armes de Godefroy de Bouillon, Maurice de la Tour, duc de Bouillon, qui fut le deuxième seigneur de Château-Thierry, de la lignée des ducs de Bouillon, le seul de sa famille qui ait résidé de temps en temps au château, notamment en 1657 et en 1663. Marié à Marie-Anne de Mancini, il envoya sa jeune femme à Château-Thierry lorsqu'il partit guerroyer contre les Turcs avec Montecuculli; c'est à cette époque que La Fontaine devint le familier de la duchesse.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1917

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, BROCHE, MAILLARD, LEROUX, DUDRUMET, RIBOULOT, POMMIER, abbé FOREST, LENOIR, PRIEUR, PERTHUISOT, Fréd. HENRIET, capitaine DURR et LEGRAND.

Excusés : MM. DERAINE, HUSSON, RIOMET et BRIET.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Deraine envoie un document qu'il vient de retrouver dans de vieux papiers. C'est un exemplaire des prospectus adressés aux habitants de Château-Thierry en vue de la création d'une Société qui se proposait de fonder dans notre ville une station thermale et climatérique, ce qui aurait nécessité la construction d'un casino avec jardin d'hiver sur le château que la municipalité mettait gracieusement à la disposition de cette Société. Ce projet était dû au docteur Petit qui ne put réunir les fonds nécessaires.

Suivant la promesse qu'il a bien voulu nous faire, Monsieur Péchenard adresse à la Société un exemplaire de presque tous ses ouvrages d'érudition et écrits religieux. M. le Président, en lui en accusant réception, a transmis à l'éminent prélat les remerciements de ses collègues pour ce don qui enrichit notre bibliothèque.

M. Riomet envoie la copie d'une inscription peinte sur une pierre blanche qui se trouve à la ferme du Mont de Blesmes, relative à la fondation d'une chapelle. M. l'abbé Pin l'avait signalée en 1909, année de la démolition de cette chapelle. M. Riomet ajoute les renseignements suivants : la seigneurie de Blesmes appartenait autrefois à l'abbaye de Chézy. La Maladrerie fut unie à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry par arrêt du Conseil d'Etat en Mars 1696. Par une charte du 25 Octobre 1337, Jeanne d'Evreux, fille de Henri III, comte de Brie et de Champagne, reine de France par son mariage avec Charles le Bel, donna aux religieux de Chézy les biens qu'elle possédait à Blesmes et à Chierry.

M. le Président rappelle à l'Assemblée la perte que la Société vient de faire dans la personne de M^{me} la vicomtesse de Tillancourt, membre correspondant.

M. Catelain, professeur au Collège, présenté par MM. Broche et Legrand, est admis à l'unanimité en qualité de membre correspondant.

M. Pommier commence la lecture du compte-rendu fait par M. Deraine sur les œuvres concernant La Fontaine parues depuis le commencement de la guerre. Il traite aujourd'hui de la pièce de M. Sacha Guitry ; la seconde partie de ce travail sera lue à la prochaine séance.

M. Riboulot nous parle d'un ouvrage récent dont l'auteur

prétend que La Fontaine connaissait le secret du Masque de fer, et essaie de le prouver par certaines phrases des écrits du poète ; notre collègue estime que ces preuves sont bien hasardées, sentiment partagé par l'Assemblée.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1917

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, BROCHE, DUDRUMET, PRIEUR, VELLY, CATELAIN, LEROUX, PERTHUISOT, RIBOULOT, RIOMET, FRÉ-MONT, LENOIR et POMMIER.

Excusés : MM. DERAINE, LEGRAND, Fréd. HENRIET, HUSSON et BRIET.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président communique une lettre de M. Deraine qui l'informe qu'un portrait de La Fontaine dû au pinceau de Largillière vient d'être adjugé à un antiquaire de Paris moyennant la somme de 11.200 fr. ; cette peinture provient de la collection de la princesse de Lucinge-Faucigny, il ne figure pas sur la liste des portraits de La Fontaine dressé par J. Maciet ; il aurait toutefois de grands traits de ressemblance avec celui que notre regretté collègue a donné au musée de Château-Thierry. Le catalogue établi pour la vente renferme une reproduction de cette toile de valeur ; notre aimable Vice-Président espère en découvrir un exemplaire pour l'offrir à la Société ; tous nos remerciements.

La Fontaine était-il pour ou contre l'institution du mariage ? M. Sacha Guitry estime qu'il en était l'adversaire et l'affirme dans une pièce de théâtre qui, il faut le reconnaître, n'a pas eu un bien gros succès.